

Domont, le 22 mars 2010

Bouffémont - Domont - Ezanville - Moisselles
Piscop - Saint-Brice-sous-Forêt

AVIS

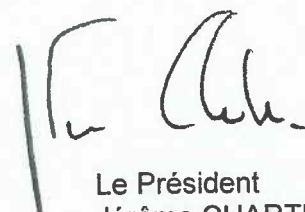
29 mars 2010 à 21h00
dans les locaux administratifs de la communauté de communes
2, rue des Charbonniers – 95330 DOMONT

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 18 février 2010

1. Vote du budget primitif 2010 ;
2. Fixation du taux de compensation relais pour l'année 2010 ;
3. Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;
4. Avis relatif au projet de périmètre du schéma de cohérence territoriale ;
5. Actualisation de la composition de commissions et de représentations extérieures ;
6. Délégation d'attributions au Président ;
7. Demande de subventions au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) ;
8. Nettoyage des graffitis – demande de subvention au titre des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2009 ;
9. Complexe de la Solitude – création d'un terrain de football synthétique – demande de subvention ;
10. Demande de subvention au titre de la dotation globale d'équipement (DGE) 2010 ;
11. Adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures ;
12. Modification du régime indemnitaire – prime de service et de rendement de la filière technique ;
13. Compte-rendu des décisions du président.

Questions diverses



Le Président
Jérôme CHARTIER